

Comité de projet

Projet AgriPV de Pionnat

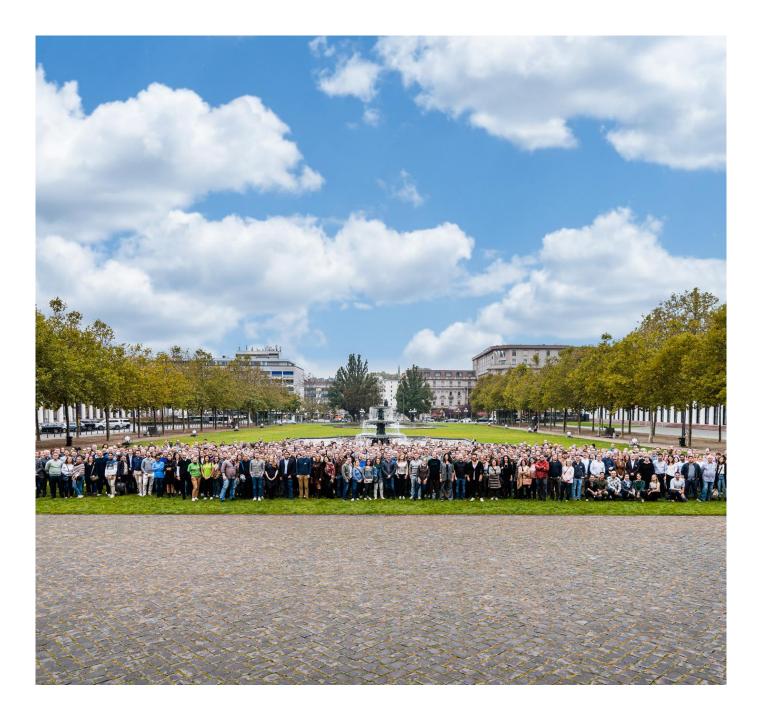
Octobre 2024





Sommaire

- L'entreprise
- Localisation du projet
- 03 Caractéristiques du projet
- Desserte et raccordement
- Notre engagement





Les énergies renouvelables sont notre ADN



Groupe fondé en 1996

> 1.200 collaborateurs



Fondateurs propriétaires

Leurs familles détiennent la majorité des actions



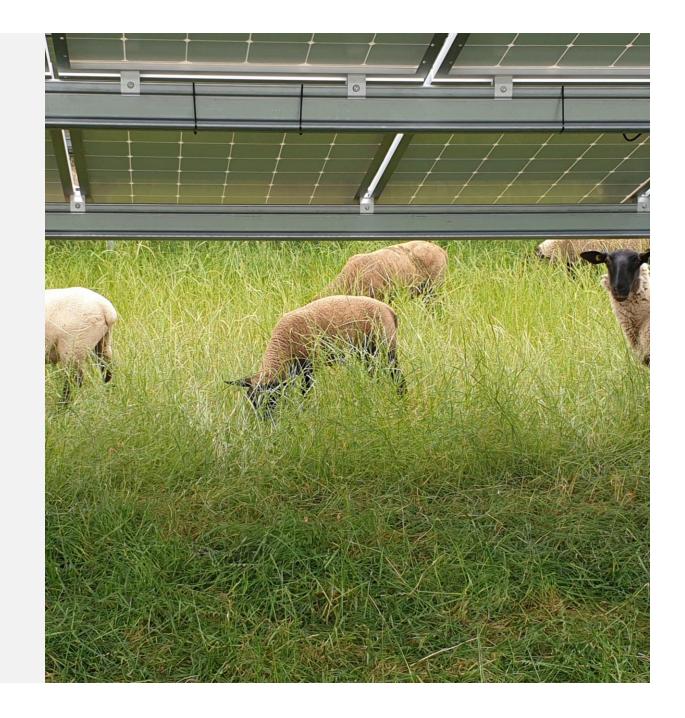
Gestion pluridisciplinaire

avec 23 directeurs expérimentés



Siège social à Wiesbaden

35 bureaux dans le monde



Présent dans 16 pays sur 4 continents



Focus sur ABO Energy France



Fondée en 2002

elle emploie actuellement env. 180 collaborateurs



442 MW raccordés

42 parcs pour alimenter jusqu'à 245 000 foyers avec de l'électricité renouvelable

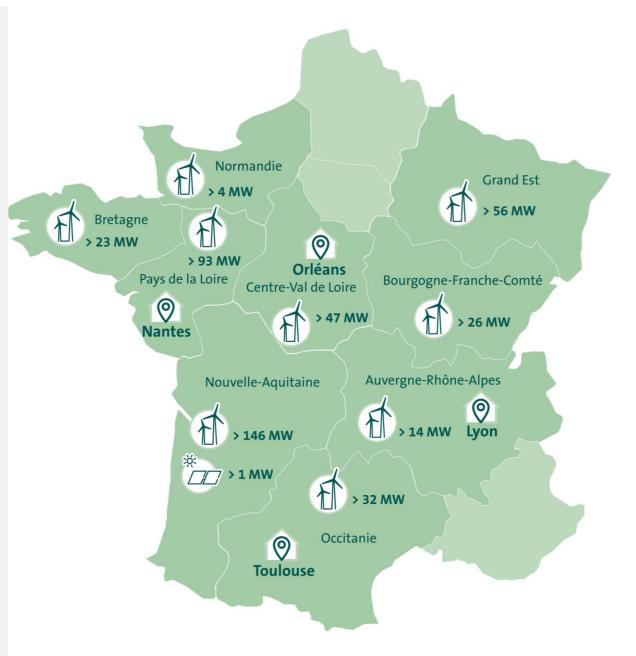


108 MW en construction ou prêts à construire

dont 5 parcs éoliens et 4 parcs photovoltaïques (en Charente et dans le Loiret)



1,8 GW de projets d'énergies renouvelables en développement



Des spécialistes au service du projet



Co-Gérant

ABO Energy France SARL



Co-Gérant
ABO Energy France SARL



Directeur Développement



Directeur Technique



Responsable Financement



Responsable Affaires Publiques



Responsable Experts Études



Responsable Ingénierie



Responsable Régional Sud-Ouest



Responsable du projet

RIMOUR Benoit

Téléphone : 06 07 14 91 41

• Email: <u>benoit.rimour@aboenergy.com</u>

LABASTE Jean

• Email: jean.labaste@aboenergy.com

Nos partenaires

ABO Energy est active au sein de groupes de travail organisés avec des acteurs des énergies renouvelables :







Depuis février 2023, ABO Energy est partenaire de l'Institut National de Recherche en Agronomie et Environnement. Avec 37 structures, nous avons signé un protocole d'accord pour créer un Pôle National de recherche, innovation et enseignements sur la thématique de l'agrivoltaïsme. Ce pôle rassemble des acteurs publics et privés afin de permettre le développement raisonné de la technologie photovoltaïques sur les terres agricoles.



ABO Energy est membre de la **Fédération Française des Producteurs Agrivoltaïques**, première fédération nationale qui rassemble les agriculteurs désireux de développer sur le même terrain une coactivité de production agricole et d'électricité verte.



ABO Energy est signataire depuis janvier 2023 de la charte de **La Plateforme Verte** sur l'agrivoltaïsme mise au point en accord avec la doctrine de la FNSEA, des Chambres d'Agriculture France et des Jeunes Agriculteurs.



ABO Wind est signataire depuis mai 2024 de la charte pour le développement de projets agrisolaires vertueux de la **Fédération Nationale Ovine**.

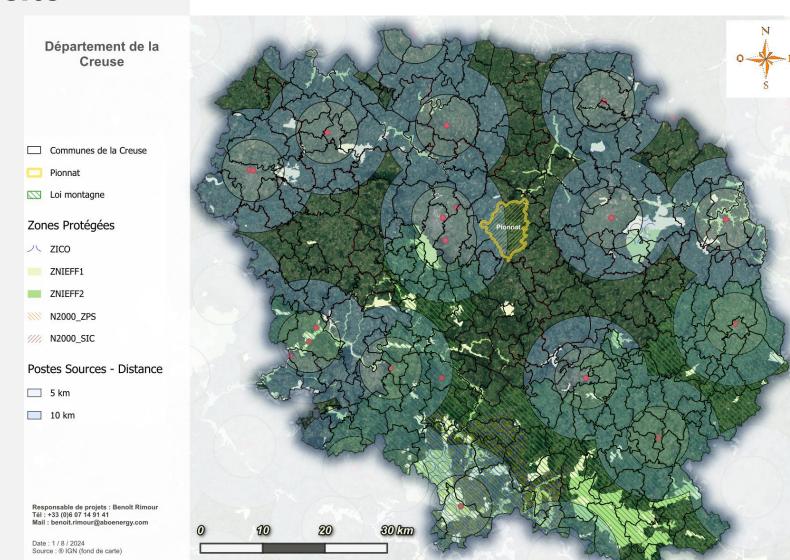




Justification du choix du site

Zone d'étude d'implantation

- Se trouve sur la commune de Pionnat
 - Hors loi montagne
- En dehors des contraintes environnementales
 - Hors ZICO
 - ➤ Hors ZNIEFF 1 & 2
 - Hors Natura2000
- A < 10km de distance du Poste Source de Guéret



Options de localisation envisagées

Zone d'étude d'implantation

- Aux alentours du lieu-dit de Laboureix à 2km au sud-ouest de Pionnat
- Placée entre deux corridors écologiques
- Un versant nord exposé vers Pionnat Un versant sud exposé vers Villebige
- Zone d'étude : 65Ha d'étude pour un parc ne dépassant pas les 30Ha environ



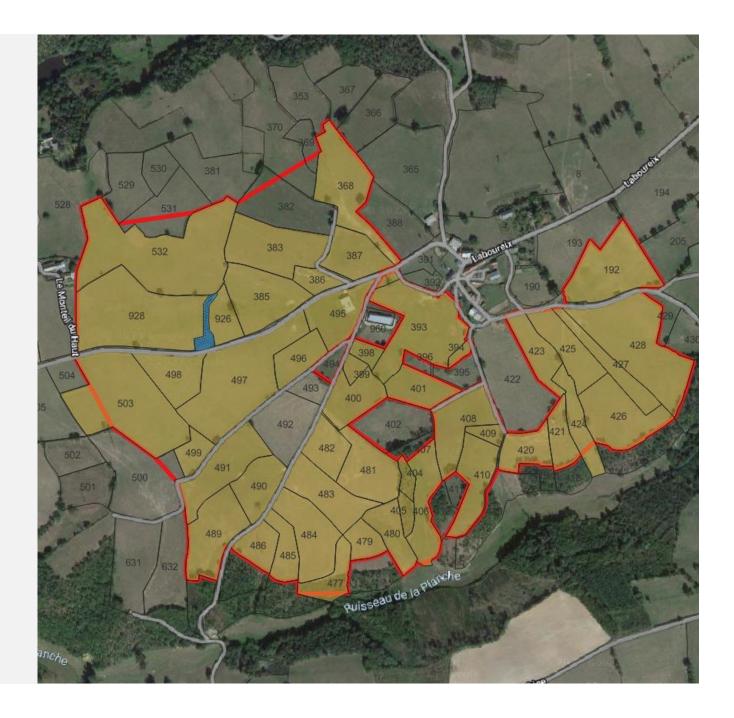
Plan parcellaire, références cadastrales et urbanisme

Zone d'étude d'implantation

- Propriétaire Denis Martin
- Aux lieu-dit de Laboureix sur la <u>section 0F</u> de Pionnat
- > RPG: parcelles de type prairies permanentes à faible potentiel agronomique depuis 2018

Extrait du zonage des documents d'urbanisme

➤ Zonage : RNU







Objectifs du projet

Transition énergétique et objectifs à atteindre

Répondre aux objectifs nationaux (PPE) de déploiement des énergies renouvelables, et notamment photovoltaïque :

Objectif 2023 : 20,1 GW

Objectif 2028 : 35,1 à 44 GW

Répondre aux objectifs en Nouvelle Aquitaine de déploiement des énergies renouvelables, et notamment photovoltaïque :

Puissance installée en 2023 : 4,4 GW

Objectif photovoltaïque 2030 : 8,5 GW (x2,5 par rapport à 2020) et 12,5 GW en 2050

Répondre aux objectifs du PCAET :

- « Diversifier les sources d'énergie implantées sur le territoire :
 Inciter à l'implantation du photovoltaïque public et privé »
- Diversification du mix de production d'électricité
- Baisse de la consommation d'énergie primaire, notamment fossile
- Indépendance et sécurité d'approvisionnement énergétique



Les étapes du projet agrivoltaïque de Pionnat

Les études de développement



Etudes Environnementales:

Etudie la Faune, la Flore, les Milieux naturels, et les Zones Humides

Début des études en janvier 2023

- ⇒ Rapport des Etats Initiaux du site reçu
- ⇒ Etudes d'impact en cours



Etudes Paysagères:

Travaille sur la Continuité paysagère, et les perceptions visuelles

Début des études en septembre 2023

- ⇒ Rapport des Etats Initiaux du site reçu
- ⇒ Etudes d'impact en cours

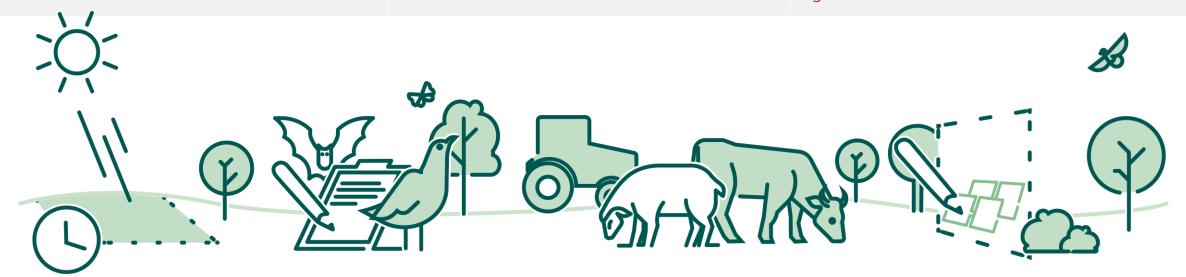


Etudes accompagnement Agricole:

Analyse l'existant, et accompagne l'exploitant sur le projet agricole

Début des études en mars 2023

- Rapport des Etats Initiaux de l'exploitation réalisé
- ⇒ Conception du projet agricole avec le Jeune Agriculteur en cours



Les étapes du projet agrivoltaïque de Pionnat

Communication terrain

Avec la mairie:

- Présentation d'ABO Energy et du projet avec le maire (fin 2022)
- Présentation en Conseil Municipal en octobre 2023 et septembre 2024
- Comité de projet prévu au mois de septembre en mairie (date du 26-09-24)
- Concertation préalable volontaire prévu du 21 octobre au 06 novembre (avec en amont le Bulletin d'information n°2)

Avec la CA23, la SAFER & une banque :

- Présentation d'ABO Energy et du projet (premier trimestre 2023)
- Réunions de travail avec l'ensemble des acteurs (SAFER, CA23)
- Présentation du projet aux responsables installation de la banque
- Lancement de l'AO de la vente de la ferme





Avec la Communauté de Communes :

- Présentation d'ABO Energy et du projet (au mois de juin 2023)
- Présent au Conseil Municipal de Pionnat en octobre 2023 et septembre 2024





Les études environnementales

Enjeux liés à la flore et aux habitats

Les haies arbustives sont dépourvues d'une grande diversité floristique mais présentent des fonctions de corridors écologiques.

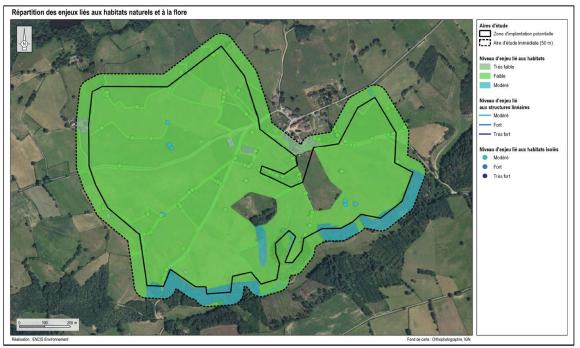
Les habitats agricoles ouverts (pâturages permanents) ne portent que de faibles enjeux écologiques. Ils présentent des cortèges floristiques diversifiés.

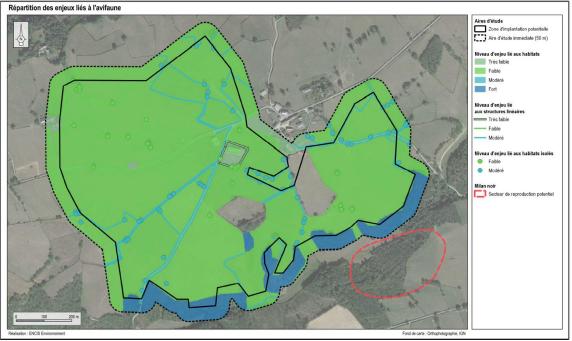
Enjeux liés à l'avifaune

Les cortèges d'espèces observés reflètent un intérêt de l'avifaune présente pour les milieux agricoles ouverts (prairies et cultures). Des espèces patrimoniales telles que l'Alouette lulu ou la Caille des blés, entre autres, sont susceptibles de s'y reproduire.

Des espèces de rapaces d'intérêt patrimonial comme le Faucon hobereau, le Milan royal ou la Bondrée apivore peuvent également utiliser ces milieux comme zones de chasse.

Les milieux boisés peuvent aussi accueillir certaines espèces patrimoniales, telles que le Pic mar.





Les études environnementales

Enjeux liés aux chiroptères

En croisant la notion de patrimonialité des espèces recensées et celle d'activité de ces dernières au sein de l'aire d'étude immédiate, l'enjeu global est faible.

Les secteurs à enjeux sont principalement situés à l'est de l'aire d'étude immédiate et au niveau des boisements (enjeu très fort).

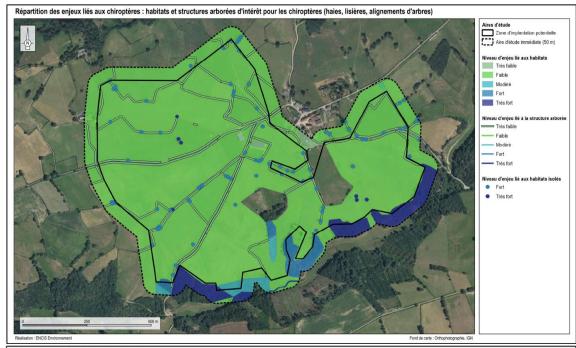
Les prairies et cultures du centre de la zone présentent un enjeu faible.

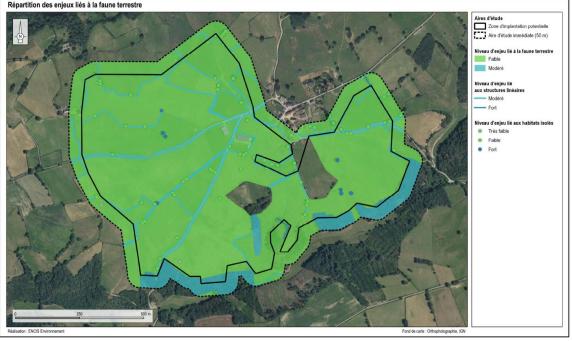
Enjeux liés à la faune terrestre

Les milieux principalement agricoles créent un ensemble peu attractif pour la faune terrestre, on retrouve ainsi un cortège relativement commun d'espèces faunistiques.

Les enjeux portent principalement sur les habitats arborés (boisements, bosquets, arbres isolés et alignements arborés) et les haies arbustives, ainsi que leurs lisières. Les entités formant des corridors écologiques présentent un intérêt écologique notable.

Ces enjeux peuvent être forts pour certains arbres isolés qui présentent un intérêt pour divers groupes faunistiques comprenant des espèces protégées.





Les études environnementales

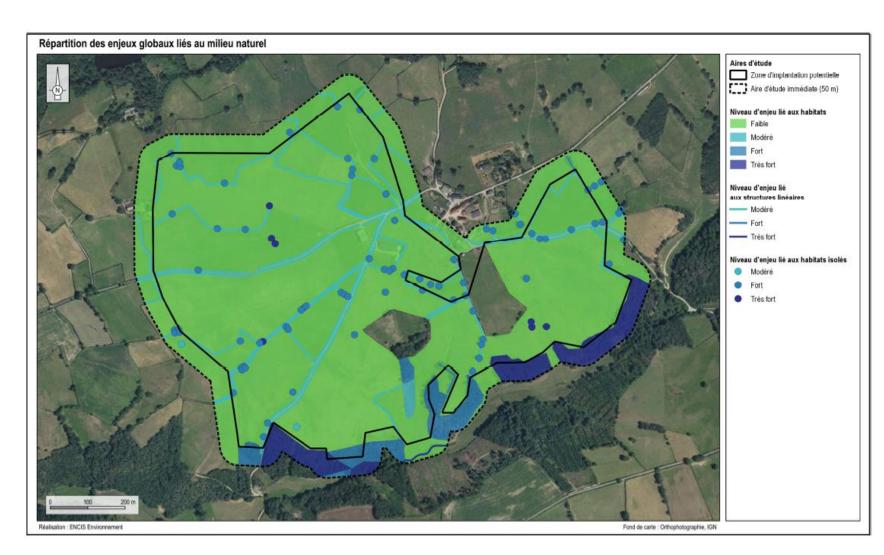
Enjeux liés aux zones humides

L'inventaire pédologique des zones humides a permis de mettre en évidence l'absence de zone humide pédologique sur la zone d'implantation du projet.

Enjeux globaux liés au milieu naturel

Les haies (arborées et arbustives), compte tenu de leur fonction de milieu de reproduction, de transit ou de refuge pour tous les taxons faunistiques inventoriés, représentent des corridors écologiques

Les boisements et arbres isolés, qui sont des habitats de reproduction pour l'avifaune ou pour la faune terrestre, de gîtes pour les chiroptères sont des habitats de reproduction privilégiés.



Les études paysagères

Enjeux liés au paysage

Les sensibilités paysagères se concentrent à proximité du projet (entre 1 et 2 km de la zone d'étude) notamment sur les hauts de coteaux et lignes de crêtes à proximité immédiate de la zone d'étude.

A une échelle plus large, les sensibilités paysagères sont négligeables. En effet le contexte paysager du projet agrivoltaïque comporte de nombreux masques visuels autour de la zone ; ce qui limite les vues lointaines et dégagées (bloquées par la végétation ou le relief).

Du point de vue des éléments du réseau et de l'habitat, la sensibilité paysagère forte concerne les hameaux de Villebige, Laboureix et la Faye.

Du point de vue des éléments touristiques et patrimoniaux, une sensibilité paysagère modérée concerne les terrasses de Pionnat ; une sensibilité modérée à forte concerne le circuit « les berges de la Creuse » qui traverse la zone d'étude.

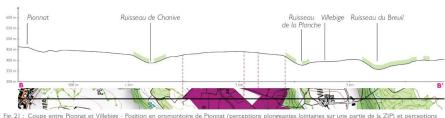
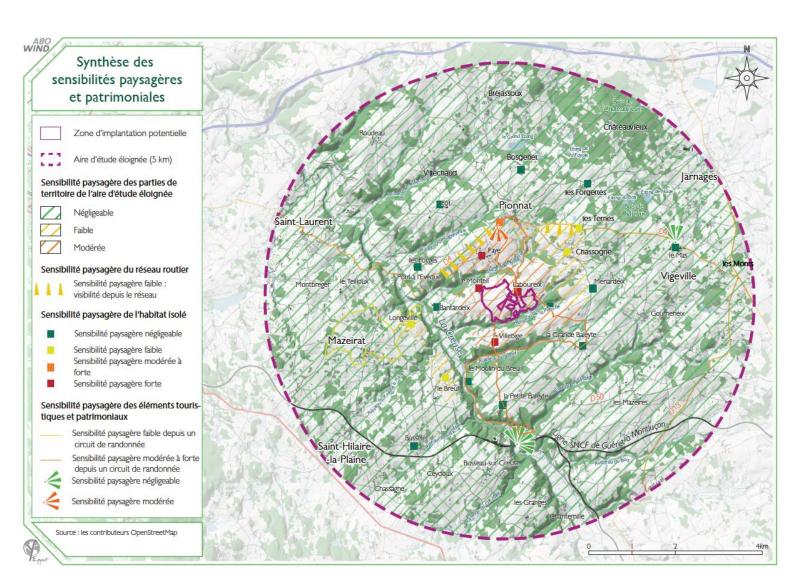


Fig. 21: Coupe entre Pionnat et Villebige - Position en promontoire de Pionnat (perceptions plongeantes lointaines sur une partie de la ZIP) et perceptions frontales possibles depuis Villebige sur une partie de la ZIP



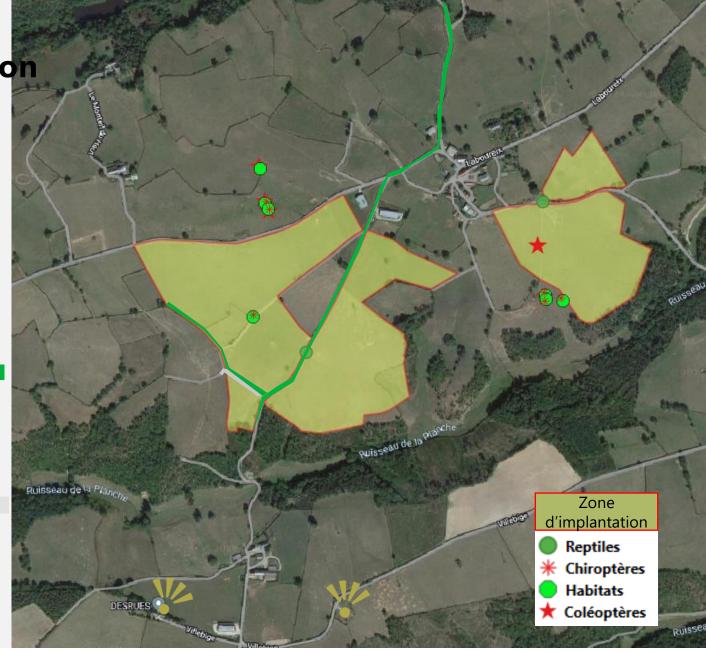
Axes de réflexion de l'implantation

Orientation suite aux études de l'état initial

- > Implantation sur le flanc sud de Laboureix
- > Evitement de l'ensemble des enjeux forts (arbres, haies)
- > Evitements de l'ensemble des haies

Etudes sur la compensation paysagère et environnementale :

- Renforcement de la haie le long du chemin pédestre
 - Créer un corridor végétal pour la liaison entre le ruisseau de la Planche et celui de la Chanive
 - Créer un masque végétal pour le chemin pédestre
- Déviation du chemin rural à travailler avec les élus
- Plantation de haies et lignée d'arbres pour réduire la visibilité depuis Villebige



Description du projet agricole et la recherche du Jeune Agriculteur

Principal objectif du projet agricole

- Retraite de l'exploitant actuel, aider l'installation d'un Jeune Agriculteur : « <u>Pas de nouvel exploitant, pas de parc agriPV</u> »
- Pérenniser la nouvelle exploitation mise en place
- S'adapter à l'impact du changement climatique :
 - Depuis 2014, pas de repousse d'herbe entre début juillet et début octobre
 - En 2022, perte de 200 bottes soit 6,6 tMS (-20%)

Monter un projet de transmission de l'exploitation

Projet AgriPV envisagé:

- Activité agricole envisagée : élevage bovin viande
- Cheptel : à dimensionner selon la SAU qui sera allouée à l'élevage (pas uniquement la zone d'implantation)
- Uniquement en pâturage



Description du projet agricole et la recherche du Jeune Agriculteur

Souhait de vente pour la transmission :

- Vente d'environ 70 hectares de foncier agricole et forestier, le reste étant occupé par le parc AgriPV.
- Vente à Laboureix :

2 vieilles maisons mitoyennes,1 grange + dépendances,1 hangar à foin,1 source.

Vente de l'ensemble du matériel agricole

tracteurs, tout le matériel de fenaison divers appareils d'entretien de prairies +ajouter tout le petit matériel d'élevage.

Vente du cheptel bovin (selon le cours au moment de la transaction) 205 bovins dont

85 vaches

- +20 génisses de plus de deux ans
- +20 génisses de moins de deux ans
- +4 taureaux

Description du projet agricole et la recherche du Jeune Agriculteur

Entretiens faits avec deux prétendants

- ✓ Répondent aux critères de la loi APER (Agriculteur actif)
- ✓ Souhaitent conserver l'exploitation bovine (et non passer à une exploitation ovine)
- > Souhait de vouloir garder les deux prétendants
- > Volonté de trouver une seconde ferme pour un projet similaire

Négociation sur le prix de vente de la ferme en cours avec la SAFER

- ✓ Estimation de la ferme réalisée
- ✓ Parcelles réelles à la vente définies (parcelles nécessaires au projet AgriPV ont été données)

Présentation du projet aux banques (prêt immobilier pour l'acquéreur)

- ✓ Une première banque a été rencontrée : retour positif pour accompagner le JA
- ✓ Une seconde banque sera contactée

Informer la Chambre d'Agriculture sur l'avancement du projet

- ✓ Réunion prévue pour discuter des décrets de la loi APER
- ✓ Sortie d'une nouvelle doctrine CDPFNAF
- ✓ Préparation de la transmission de l'exploitation

Principales caractéristiques et puissance projetée

Le Design du projet

Éléments pris en compte

- Enjeux environnementaux & paysagers
- Ligne aérienne RTE 225 000 V
- Préconisations SDIS (Rencontre à prévoir)
- Préconisation DDT (Rencontre à prévoir)

Caractéristiques

Surface clôturée : environ 28 ha environ

Distance inter-rangées : 4,5 m

Technologie : Tracker (0 +/- 45°)

Hauteur de l'axe de rotation : 2,5m

- Nombre de modules : environ 21400 environ

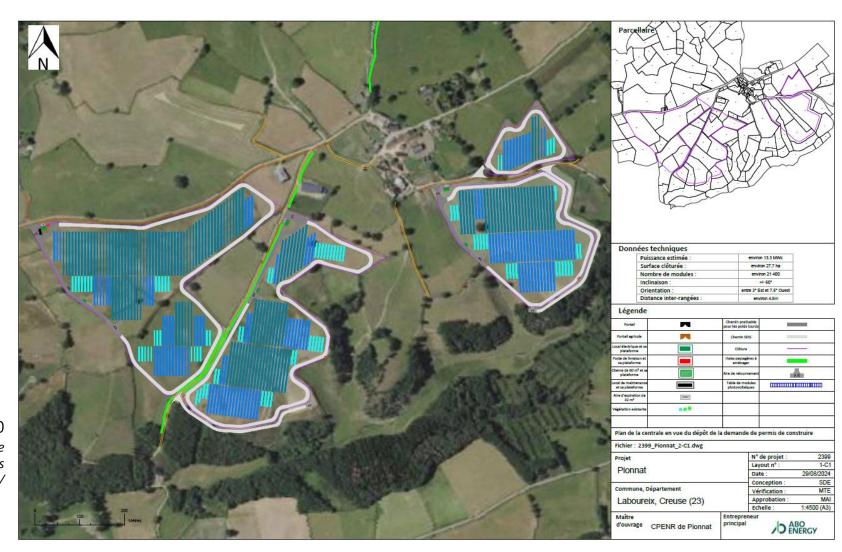
Puissance projetée

Puissance installée : environ 13,3 MWc

Productible: 1524 kWh/kWc/an

Production estimée : 20 215 MWh/an

 Soit l'équivalent de la consommation de 9720 habitants environ (sur une consommation moyenne en France, tous types de logements et chauffages confondus: Calcul sur la base de données croisées INSEE / CRE / Global Solar Atlas)



Enjeux socio-économiques

Retombées fiscales



La répartition et les montants dépendent du contexte fiscal national fixé par la loi de Finances qui est actualisée chaque année, du régime fiscal de l'établissement public de coopération intercommunale, ainsi que des taux d'imposition en vigueur sur la commune

Partage territorial de la valeur

 Financement des projets en faveur de la transition énergétique, de la sauvegarde ou de la protection de la biodiversité ou de l'adaptation au changement climatique

Coûts prévisionnels du projet :

 – À ce stade du projet, une estimation des coûts ne sera pas pertinente. Une fourchette large serait entre 11 et 18 M€



Estimation réalisée selon les dispositions de la Loi de Finance 2023

Enjeux socio-économiques

Communication (rappel):

- Bulletins d'information diffusés dans l'ensemble de la commune en décembre 2023 et septembre 2024.
- Comité de projet en septembre 2024
- Concertation préalable volontaire au sens du code de l'environnement prévue du <u>21 octobre au 6 novembre avec une</u> permanence publique le mercredi 6 novembre en mairie de Pionnat
- Rencontres des élus communaux et du Syndicat Est Creuse tout au long du développement du projet
- Les élus intercommunaux sont également informés de l'avancement du projet
- Collaboration permanente avec la SAFER et la Chambre d'Agriculture de la Creuse pour la recherche et l'installation du Jeune Agriculteur





04Desserte et raccordement



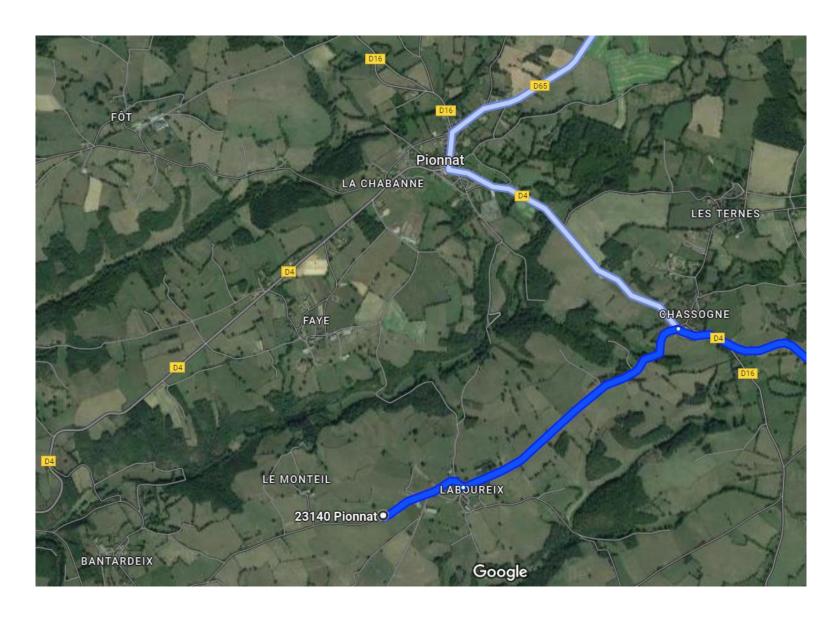
04. Desserte et raccordement

Desserte

Accès

L'accès au site en phase de construction se fera par la RD 4, puis par la route communale de Laboureix

Une convention d'autorisation est en cours de négociation entre le porteur de projet et la commune de Pionnat



04. Desserte et raccordement

Options de raccordement envisagées

Raccordement

Plusieurs possibilités de raccordement sont possibles ;

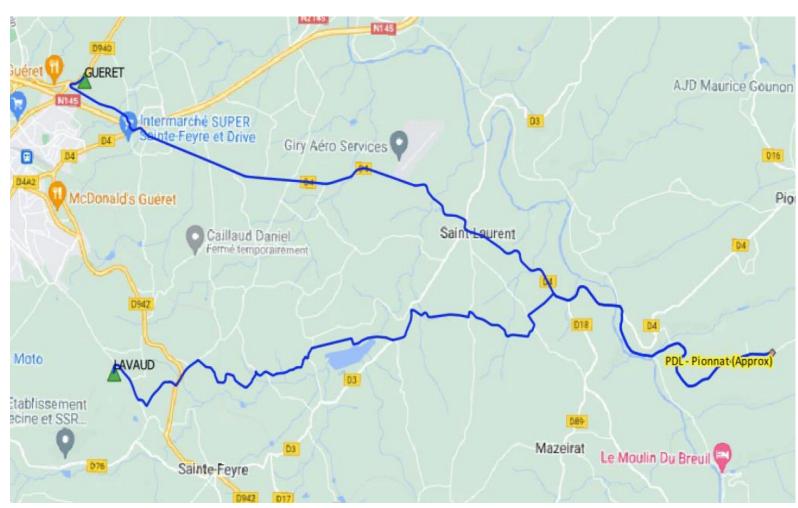
- le plus envisageable reste le poste source de « GUERET » à une distance de 12,9km
- celui de « LAVAUD » à 14,5km

La capacité d'accueil du PS à ce jour à GUERET

- 21 MW de capacité technique disponible
- Ajout d'un transformateur de 36 MW prévu dans le S3REnR

La capacité d'accueil du PS à ce jour à LAVAUD

- 11 MW de capacité technique disponible
- Ajout d'un transformateur de 36 MW prévu dans le S3REnR





05Notreengagement



Notre engagement

Des avantages pour tous

L'activité agricole au cœur du projet

- Priorité donnée à l'activité agricole
- Adaptation sur mesure aux besoins agricoles
- Garantie d'une activité agricole viable et pérenne



Une offre économique

- Retombées économiques et foncières
- Fiscalité pour les collectivités

Une démarche concertée

- Écoute de tous les acteurs du territoire
- Communication menée en lien avec les parties prenantes au projet
- Relation de confiance



Une approche territoriale

- Valorisation d'une ressource locale et renouvelable
- Mise en œuvre d'une politique locale de développement durable
- Retombées économiques qui permettent de financer d'autres projets

Notre engagement

Votre partenaire pour un projet photovoltaïque réussi

- ABO Energy s'engage à porter les risques liés au développement et à la réalisation de votre projet
- ABO Energy vous accompagne dans la maîtrise des sources de production d'énergie sur votre territoire
- ABO Energy est votre interlocuteur unique tout au long de la vie du projet
- Nous trouverons ensemble le meilleur projet adapté à votre territoire





J ABO ENERGY

Merci pour votre attention. Avez-vous des questions?

Projet AgriPV de PIONNAT

Contacts



Benoit RIMOUR

Responsable Projet Photovoltaïque

Tél: 06.07.14.91.41

Email: benoit.rimour@aboenergy.com



Jean LABASTE

Responsable Régional Sud-Ouest

Email: jean.labaste@aboenergy.com